



OUI à des soins infirmiers forts, aujourd'hui et demain

L'initiative sur les soins infirmiers garantit que suffisamment d'infirmières et d'infirmiers sont formés

Pourquoi faut-il former plus d'infirmières et d'infirmiers?

Le nombre de personnes ayant besoin de soins va croître massivement dans les années à venir: notre espérance de vie augmente grâce à de meilleures conditions de vie et au développement de la médecine. Selon les calculs de l'Office fédéral de la statistique, le nombre de personnes de plus de 65 ans en Suisse s'élèvera à quelque 2,7 millions dans les 30 prochaines années. Fin 2014, ce chiffre était de 1,5 million¹. En conséquence, les personnes souffrant de maladies chroniques et les patients polymorbides augmenteront fortement également².

Il y a une pénurie d'infirmières et infirmiers: le rapport 2016 sur les soins d'OdASanté et de la Conférence des directeurs de la santé (CDS)³ montre que, depuis 2014, seuls 56% du personnel infirmier dont la Suisse a besoin avait été formé. Pour les infirmières et infirmiers HES, ce taux atteint même 43%. La Suisse aura besoin de 65 000 soignants supplémentaires d'ici 2030.

A l'avenir, il ne sera plus possible de compenser ce manque en recrutant du personnel infirmier en provenance de l'étranger. Selon les chiffres de l'OCDE, aucun pays occidental n'emploie plus de personnel infirmier formé à l'étranger que la Suisse (36,3% selon l'OFS en 2018).

Dans de nombreux Etats, en Allemagne par exemple, il existe une forte volonté politique d'améliorer la situation professionnelle des infirmières afin qu'elles restent dans leur pays. Les chiffres montrent que l'afflux est déjà en baisse: en 2017, l'immigration s'élevait à 2231 infirmières et infirmiers étrangers de la santé; elle a baissé à 2034 en 2019.

La pénurie infirmière est une réalité en de nombreux endroits. En juillet 2020, il y avait en Suisse 7900 postes d'infirmières vacants (source : Jobradar 2020). Ces places vacantes sont pour le moment compensées par le personnel infirmier actuel. Cependant, les conditions de travail des infirmières et infirmiers les empêchent de plus en plus de soigner les patients de la manière comme ils en ont besoin. En raison des contraintes de temps, les soignants ne peuvent plus effectuer des activités importantes pour la santé de leurs patients. Il s'agit par exemple de mobilisations ou de la préparation du patient en vue d'un transfert ou de son départ de l'hôpital.

Pourquoi une initiative populaire est-elle nécessaire?

L'expérience de ces dernières années a montré que les mesures politiques sont insuffisantes. Les infirmières et infirmiers ont besoin de l'appui de la population pour créer des majorités politiques afin d'améliorer la situation et assurer l'offre en soins infirmiers.

¹ Rapport du Conseil fédéral du 9 décembre 2016, «Changement démographique en Suisse: champs d'action au niveau fédéral» <https://www.bk.admin.ch/bk/fr/home/documentation/aide-a-la-conduite-strategique/rapport-demographique.html>

² Office fédéral de la statistique (2015), Scénarios de l'évolution de la population de la Suisse 2015-2045, p. 6 f.

³ www.odasante.ch/fr/news/news-detail/article/cds-et-odasante-publient-le-rapport-national-sur-les-besoins-en-effectifs-2016/

Ce que demande l'initiative sur les soins infirmiers

Promouvoir la formation et la formation continue

Un soutien financier doit être accordé à la formation et à la formation continue en soins infirmiers. Le salaire de formation des infirmières et infirmiers (ES/HES) doit être relevé afin d'augmenter le nombre d'étudiants. Ce salaire permettrait aussi aux assistants en soins de santé communautaires de suivre la formation d'infirmière et infirmier s'ils le souhaitent tout en parvenant à subvenir à leurs besoins.

Seule l'augmentation du nombre de professionnels garantira que des soins pourront continuer d'être prodigués à tous.

Il est nécessaire d'avoir davantage de jeunes professionnels pour assurer la fourniture de soins.

L'afflux de personnel infirmier étranger est en baisse.

La pénurie de soignants est une réalité dans de nombreux endroits - chaque année, plusieurs milliers d'emplois ne sont pas repourvus.

La Suisse forme moins de la moitié de son besoin annuel en personnel infirmier.

Pour des soins compétents et humains! Oui à l'initiative sur les soins infirmiers

Pour la qualité des soins, aussi à l'avenir! Oui à l'initiative sur les soins infirmiers



OUI à des soins infirmiers forts, aujourd'hui et demain

L'initiative sur les soins infirmiers garantit la qualité des soins et la sécurité du patient

Pourquoi la qualité des soins et la sécurité des patients dépendent-elles d'un nombre suffisant d'infirmières et infirmiers?

Des études scientifiques internationales le prouvent de manière incontestable: la sécurité des patients dépend largement du nombre de patients qu'une infirmière doit traiter et de la qualité de sa formation⁴. Selon les recherches de Linda H. Aiken⁵, chaque diminution de 10% du taux d'infirmières de niveau bachelor est associée à une hausse de 12 % du risque de mortalité des patients. Cette diminution du nombre d'infirmière va aussi respectivement de pair avec: une augmentation de 10 % de la proportion de patients qui jugent l'hôpital médiocre, une hausse de 11 % des infirmières faisant un burnout sévère, et une augmentation de 9% de l'insatisfaction des infirmières au travail. En revanche, une hausse de 10 % du nombre d'infirmières et infirmiers de niveau bachelor favorisent une diminution significative des complications dues aux escarres, infections urinaires et chutes.

Pour la Suisse, deux analyses réalisées en automne 2019 par Prof. Dr Michael Simon et son équipe de chercheurs démontrent les effets positifs d'une dotation suffisante en personnel infirmier: des centaines de décès et d'hospitalisations inutiles peuvent être évitées dans les hôpitaux et les établissements médico-sociaux (EMS) grâce à une dotation suffisante en personnel infirmier. Des coûts considérables et beaucoup de souffrances peuvent ainsi être évités.

Hôpitaux: Les données de l'Office fédéral de la statistique (OFS) concernant 135 hôpitaux et plus de 1,2 million de patients ont été analysées. Si la proportion d'infirmières et d'infirmiers au sein de l'équipe soignante est inférieure à 75%, le risque de mortalité augmente de 2%, ce qui correspond à 243 décès par an en Suisse. Les hospitalisations sont également plus longues, soit plus de 200'000 jours d'hospitalisation supplémentaires par an et à des coûts évitables s'élevant à quelque 357 millions de francs suisses.

EMS: L'étude INTERCARE a démontré qu'environ 42 % des hospitalisations de résidents d'EMS sont évitables. Le personnel qualifié peut intervenir suffisamment tôt et prendre les mesures nécessaires, ce qui permet d'éviter des complications et donc des hospitalisations. Cela correspond à des coûts supplémentaires de quelque 100 millions de francs suisses par an qui aurait pu être évités.

L'analyse du Prof. Dr Micheal Simon recommande que 80 % des prestations de soins qualifiées soient fournis par du personnel infirmier. Cela signifie que 10 % des ASSC devraient être remplacés par du personnel infirmier. Les coûts salariaux annuels supplémentaires augmenteraient de 100 millions de francs suisses, ce qui serait par contre compensé par des économies allant de 357 (avec 1600 Fr/jour d'hospitalisation) à 500 millions de francs suisses (avec 2245 Fr/jour d'hospitalisation), réalisées grâce à la réduction de la durée du séjour à

⁴ RN4CAST est la principale étude internationale sur la corrélation entre le nombre de patients par infirmière, le niveau de formation et le risque de mortalité des patients.

⁵ <http://qualitysafety.bmj.com/content/early/2016/11/03/bmjqs-2016-005567.full>, <https://www.medin-side.ch/de/post/was-das-diplom-des-pflegepersonals-mit-den-todesfaellen-zu-tun-hat>

l'hôpital. Ces coûts peuvent être évités grâce aux plus grandes compétences du personnel infirmier.

Que peut apporter l'initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts»?

L'impact positif d'un ratio de patients par infirmière est incontestable. Un nombre suffisant d'infirmières et infirmiers lors de chaque rotation permettrait d'améliorer considérablement la sécurité des patients, mais aussi les soins infirmiers dans leur ensemble, qualitativement et humainement. Cela aurait des répercussions positives au niveau des coûts de la santé. Prévenir les complications permet d'éviter la souffrance et de réduire les coûts.

Ce que demande l'initiative sur les soins infirmiers

Garantir la qualité des soins infirmiers et la sécurité des patients

Une infirmière devrait être responsable d'un nombre maximal de patients, en fonction du domaine dans lequel elle exerce. En plus d'assurer la qualité des soins infirmiers et la sécurité des patients, cela constituerait aussi une utilisation efficace des ressources.

Le maintien du personnel au sein de la profession serait favorisé grâce à une plus grande satisfaction au travail.

Des prestations rémunérées de manière appropriée

Le financement des prestations de soins doit correspondre aux dépenses réelles dans les soins infirmiers. Cela signifie que les tarifs et les contributions devraient couvrir les dépenses de façon adéquate, afin de pouvoir employer suffisamment de personnel qualifié.

Investir dans le personnel infirmier génère des économies: cela permet de réduire les complications et le taux d'infection, ce qui se répercute par moins d'hospitalisations et de réadmissions.

Les infirmières et infirmiers sauvent des vies grâce à leurs compétences

Il est rentable d'investir dans les soins infirmiers

Economiser sur le personnel infirmier a des conséquences néfastes! Oui à l'initiative sur les soins infirmiers

Les soins infirmiers permettent de réduire les coûts ! OUI à l'initiative sur les soins infirmiers

Garantissons la sécurité des patients! Oui à l'initiative sur les soins infirmiers

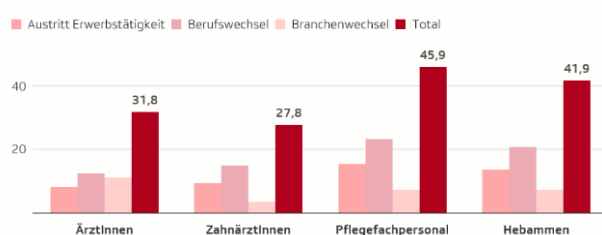


OUI à des soins infirmiers forts, aujourd'hui et demain

L'initiative sur les soins infirmiers permet de garder plus longtemps le personnel dans la profession.

Combien de temps le personnel infirmier reste-t-il dans la profession?

Près de la moitié du personnel infirmier formé (46 %) quitte sa profession au cours de sa vie active. Un tiers d'entre eux ont moins de 35 ans.



Quelle: Schweizerisches Gesundheitsobservatorium

Selon une étude partielle menée en Suisse par l'Institut des sciences infirmières de l'Université de Bâle (Bulletin de l'Obsan 3/2014), l'épuisement émotionnel (burnout) est un facteur important qui explique pourquoi le personnel infirmier abandonne sa profession.

Que se passerait-il si le personnel infirmier pouvait facturer des prestations sans ordonnance médicale?

La signature du médecin représente un frein administratif aux prestations infirmières typiques. Le personnel infirmier des organisations d'aide et de soins à domicile et les infirmières indépendantes effectuent déjà des évaluations des besoins. Ils conseillent et accompagnent les patients dans la prise en charge de la maladie, conseillent leurs proches et sont des acteurs majeurs de la prévention. Selon la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal), la signature d'un médecin est requise pour les prestations de soins typiques, par exemple pour la mise en place de bas de compression ou l'aide à l'hygiène personnelle - cela doit changer.

Que peut apporter l'initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts»?

Dans le secteur ambulatoire, plus de 97 % du personnel infirmier ont le statut d'employés. Dans le secteur stationnaire, 100 % du personnel infirmier a le statut d'employé. Ces professionnels **n'ont pas d'incitations ni d'avantages et, surtout, aucune ressource pour fournir des prestations qui ne sont pas objectivement justifiées**. Les 1'124 infirmiers et infirmières indépendants ne réalisent que 3,4 % des dépenses dans les soins ambulatoires (voir OFS – Statistique de l'aide et des soins à domicile).

- En matière de responsabilité civile, les infirmières et infirmiers assument déjà l'entière responsabilité de leurs actes.

- Le changement de système évite aux médecins et aux infirmières de faire double emploi et permet de gagner en efficacité, tout en réduisant les coûts inutiles.

Il est irréaliste de prétendre que le nouveau règlement entraînera une augmentation des coûts. Des **mécanismes de contrôle plus stricts** mis en place par les assureurs-maladie ou par les services de leur médecin de confiance (art. 8c OPAS) s'appliquent également. Le **besoin en soins est saisi à l'aide de systèmes de planification et de documentation reconnus**.

Meilleures conditions de travail

La pénurie infirmière doit être prise en mains. Il est essentiel de rendre la profession plus attractive, ce qui passe par de meilleures conditions de travail. Environ 90 % de femmes travaillent dans les soins infirmiers; elles ont besoin de structures favorables à la famille, telle qu'une planification fiable de leurs horaires de travail. Travailler dans une institution dont les structures sont favorables à la vie familiale incite les infirmières à rester dans la profession ou à la réintégrer plus facilement.

Si davantage de personnel infirmier reste plus longtemps dans la profession, il sera moins nécessaire de former de nouvelles infirmières et infirmiers. Une prolongation d'un an de la durée moyenne de maintien au sein de la profession réduit de 5 % le besoin de relève.

Ce que demande l'initiative sur les soins infirmiers

La reconnaissance d'un domaine de responsabilités propre aux soins infirmiers

Actuellement, les prestations infirmières sont déterminées par une ordonnance médicale ou de manière indépendante par l'infirmière ou l'infirmier. Or, la reconnaissance d'un domaine de responsabilités propre aux infirmières n'implique pas de changement dans l'évaluation des besoins et dans les tâches de contrôle des assureurs. Cette reconnaissance permettrait de réduire l'effort administratif et d'économiser les dépenses liées aux prescriptions médicales. Cela revaloriserait également la profession.

L'amélioration des conditions de travail

Il est très important que les horaires et la planification du travail soient fiables. Cela afin de parvenir à concilier vie professionnelle et familiale. Les conditions de travail devraient être réglementées dans une CCT ou au moins correspondre à une norme CCT. Cela favoriserait le maintien dans la profession des infirmières et infirmiers, et le retour dans la profession des personnes avec une famille.

Un domaine de responsabilité propre et une meilleure compatibilité entre vie professionnelle et familiale constitueraient des conditions-cadres plus attractives qui favoriseraient le maintien du personnel dans la profession.